

**ANTICOR**

Association loi 1901

**37 avenue Ledru Rollin  
75012 PARIS**

**SIREN : 533 081 782  
APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

**Cabinet Jégard Paris**  
5 rue du Havre  
75008 Paris  
Tél. +33 1 45 31 53 37  
[contact@jegardcreatis.com](mailto:contact@jegardcreatis.com)

SAS au capital de 148 898 €  
APE 6920Z - TVA FR 50 489 746 255  
RCS Paris - Siret 489 746 255 00020  
[www.jegardcreatis.com](http://www.jegardcreatis.com)



Société inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France  
Membre de la compagnie des commissaires aux comptes de Paris

 **PrimeGlobal**

**ANTICOR**  
Association loi 1901  
**37 avenue Ledru Rollin**  
**75012 PARIS**  
**SIREN : 533 081 782**  
**APE : 9499Z**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2022**

Aux membres de l'Association,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

## **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans l'annexe des comptes annuels :

- La remarque en bas de page 16 relative au Compte Emploi Ressource (CER) précisant que la ventilation cotisations / dons n'a pu être réalisée sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2022 du fait du changement de plateforme de collecte.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- Les dons, le rapprochement entre la comptabilité et le fichier des donateurs

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du compte de résultat par origine et destination décrites dans la note 7 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée s'agissant notamment :

- Les règles d'affectation des ressources collectées auprès du public utilisées sur l'exercice 2022 aux emplois ;
- L'application des clés de répartition des charges directes et indirectes entre les différentes lignes d'emploi

Nous avons également vérifié que ces modalités sont conformes aux dispositions du règlement ANC 2018-06 et ont été correctement appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Trésorerie et dans les autres documents aux membres de l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

## **Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
  - Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 12 avril 2023

Le Commissaire aux Comptes  
**Cabinet Jégard Paris**  
 Représenté par,

Signé numériquement par  
 CONNECTIVE NV - Connective  
 eSignatures pour le compte de  
 Patrick LAGUEYRIE  
 (p.lagueyrie@jegardcreatis.com)  
 Date : 12/04/2023 11:18:32  
 Signé avec le mot de passe à usage  
 unique envoyé par email : 249710

**Patrick LAGUEYRIE**  
 Associé

## ACTIF

Exercice clos le  
31/12/2022  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2021  
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>						
Immobilisations incorporelles						
. Frais d'établissement						
. Frais de recherche et développement						
. Donations temporaires d'usufruit						
. Concessions, brevets, licences, Marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	19 490	16 390	3 099	0,43	434	0,07
. Fonds commercial						
. Autres immobilisations incorporelles						
. Immobilisations incorporelles en cours						
. Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
. Terrains						
. Constructions						
. Installations techniques, matériel & outillage industriels	4 233	2 109	2 124	0,29	846	0,13
. Autres immobilisations corporelles						
. Immobilisations corporelles en cours						
. Avances & acomptes						
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
Immobilisations financières						
. Participations et Créances rattachées						
. Autres titres immobilisés						
. Prêts						
. Autres						
<b>TOTAL (I)</b>	<b>23 723</b>	<b>18 499</b>	<b>5 223</b>	<b>0,72</b>	<b>1 280</b>	<b>0,20</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
Stocks et en-cours						
Avances et acomptes versés sur commandes	204		204	0,03	204	0,03
Créances						
. Créances clients, usagers et comptes rattachés						
. Créances reçues par legs ou donations						
. Autres	35 088		35 088	4,84	91 980	14,48
Valeurs mobilières de placement	140 526		140 526	19,39	140 291	22,09
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	541 764		541 764	74,74	400 229	63,01
Charges constatées d'avance	2 095		2 095	0,29	1 192	0,19
<b>TOTAL (II)</b>	<b>719 675</b>		<b>719 675</b>	<b>99,28</b>	<b>633 896</b>	<b>99,80</b>
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion Actif (V)						
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>743 398</b>	<b>18 499</b>	<b>724 899</b>	<b>100,00</b>	<b>635 175</b>	<b>100,00</b>

**PASSIF**Exercice clos le  
31/12/2022  
(12 mois)Exercice précédent  
31/12/2021  
(12 mois)**FONDS PROPRES**

Fonds propres sans droit de reprise

- . Fonds propres statutaires
- . Fonds propres complémentaires

Fonds propres avec droit de reprise

- . Fonds statutaires
- . Fonds propres complémentaires

Ecarts de réévaluation

Réserves

- . Réserves statutaires ou contractuelles
- . Réserves pour projet de l'entité
- . Autres

Report à nouveau

Excédent ou déficit de l'exercice

Situation nette (sous total)

Fonds propres consomptibles

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

**TOTAL (I)**

573 890 79,17 285 640 44,97

78 853 10,88 288 249 45,38

652 743 90,05 573 890 90,35

**FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS**

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

**TOTAL (II)****PROVISIONS**

Provisions pour risques

Provisions pour charges

**TOTAL (III)****DETTES**

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

Ecarts de conversion passif (V)

**TOTAL (IV)**

26 623 3,67 25 585 4,03

45 361 6,26 35 700 5,62

172 0,02

72 156 9,95 61 286 9,65

**TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)** 724 899 100,00 635 175 100,00**ENGAGEMENTS REÇUS**

Legs nets à réaliser :

- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle

Dons en nature restant à vendre

**ENGAGEMENTS DONNÉS**

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%		
	Total	%	Total	%	Variation	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>						
Cotisations	173 065		228 615		-55 550	-24,29
Ventes de biens et services						
- Ventes de biens	833				833	N/S
- dont ventes de dons en nature						
- Ventes de prestations de services						
- dont parrainages						
Produits de tiers financeurs						
- Concours publics et subventions d'exploitation						
- Versements des fondateurs ou consommations/dotation consomptible						
- Ressources liées à la générosité du public						
- Dons manuels	361 330		401 181		-39 851	-9,92
- Mécénats						
- Legs, donations et assurances-vie						
- Contributions financières						
Reprises sur amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charges						
Utilisations des fonds dédiés			7 700		-7 700	-100,00
Autres produits	2 069		213		1 856	871,36
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>	<b>537 297</b>		<b>637 708</b>		<b>-100 411</b>	<b>-15,74</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>						
Achats de marchandises						
Variations stocks						
Autres achats et charges externes	256 753		247 124		9 629	3,90
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	1 739		628		1 111	176,91
Salaires et traitements	151 560		87 269		64 291	73,67
Charges sociales	49 755		30 982		18 773	60,59
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	2 175		1 063		1 112	104,61
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	399		10		389	N/S
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>	<b>462 380</b>		<b>367 076</b>		<b>95 304</b>	
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>74 917</b>		<b>270 633</b>		<b>-195 716</b>	<b>-72,31</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>						
De participations						
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	234		417		-183	-43,87
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
<b>Total des produits financiers (III)</b>	<b>234</b>		<b>417</b>		<b>-183</b>	<b>-43,87</b>
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (IV)</b>						
<b>RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>234</b>		<b>417</b>		<b>-183</b>	<b>-43,87</b>

COMpte DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)</b>	<b>75 151</b>	<b>271 049</b>	<b>-195 898</b>	-72,26
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>				
Sur opérations de gestion		17 200	-17 200	-100,00
Sur opérations en capital	4 850		4 850	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>Total des produits exceptionnels (V)</b>	<b>4 850</b>	<b>17 200</b>	<b>-12 350</b>	-71,79
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>				
Sur opérations de gestion	1 148		1 148	N/S
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
<b>Total des charges exceptionnelles (VI)</b>	<b>1 148</b>		<b>1 148</b>	N/S
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>3 702</b>	<b>17 200</b>	<b>-13 498</b>	-78,47
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
Total des produits (I + III + V)	542 381	655 325	-112 944	-17,22
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	463 528	367 076	96 452	26,28
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>78 853</b>	<b>288 249</b>	<b>-209 396</b>	-72,63
<b>EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
<b>PRODUITS :</b>				
Dons en nature	213 164	268 522		
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>TOTAL</b>	<b>213 164</b>	<b>268 522</b>		
<b>CHARGES :</b>				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole	213 164	268 522		
<b>TOTAL</b>	<b>213 164</b>	<b>268 522</b>		

# ANTICOR

**Association ANTICOR  
37 Avenue Ledru Rollin 75012 PARIS**

## ANNEXE

### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 724 899 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 78 853 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 03/04/2023 par les dirigeants.

### **Présentation de l'entité**

ANTICOR est une association fondée en juin 2002 par Éric Halphen et Séverine Tessier pour lutter contre la corruption et rétablir l'éthique en politique.

Son ambition est de réhabiliter le rapport de confiance qui doit exister entre les citoyens et leurs représentants, politiques et administratifs. L'association regroupe des citoyens et des élus de toutes tendances politiques engagés pour faire respecter les exigences démocratiques non partisanes.

Lors des élections, Anticor invite les candidats à s'engager sur des propositions d'éthique et de probité et à agir dans l'intérêt général.

Avec les lanceurs d'alertes, Anticor s'implique dans des affaires judiciaires importantes en signalant au parquet des faits susceptibles de recevoir une qualification pénale.

Pour agir en toute indépendance, Anticor a choisi de ne bénéficier d'aucune subvention. Son financement est assuré uniquement par des dons et les cotisations de ses adhérents.

## **EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE**

Nous n'avons pas identifié de fait significatif susceptible d'être mentionné dans l'annexe aux comptes annuels.

Par ailleurs, il est rappelé que l'agrément permettant l'exercice des droits de la partie civile a été renouvelé par un arrêté du Premier ministre en date du 02/04/2021 pour une durée de 3 ans.

## **PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES**

### **METHODE GENERALE**

Les comptes annuels ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations, énoncés par le Comité de la Réglementation Comptable.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en Euro.

## ANTICOR

### PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### **Evaluation des immobilisations incorporelles et corporelles :**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire leur prix d'achat augmenté des frais accessoires et après déduction des escomptes de règlement, ou à leur coût de production.

#### **Amortissement et dépréciation de l'actif :**

Postérieurement à leur entrée, les actifs font l'objet d'un amortissement et / ou d'une dépréciation.

Les actifs dont l'utilisation par l'entité est déterminable font l'objet d'un amortissement mesuré par la consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Pour l'ensemble des actifs, il est apprécié à la clôture de l'exercice s'il existe un indice externe ou interne de perte de valeur montrant qu'un actif a pu perdre notablement de sa valeur. Si la valeur actuelle d'un actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

Type	Durée
Site internet	3 ans
Matériel de bureau et informatique	3 ans

#### **Créances :**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### **Valeurs mobilières de placement (VMP) :**

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Un tableau détaille les plus et moins-values latentes par nature de VMP. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes viennent déprécier la valeur brute du placement financier.

#### **Indemnités de fin de carrière :**

L'association a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes le montant des engagements pour départ à la retraite car ils sont non significatifs.

#### **Contributions volontaires :**

Le bénévolat est valorisé sur la base du SMIC + 10% congés payés + 35% de charges patronales.

## ANTICOR

### CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Annexe association (suite)

#### NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### *Immobilisations*

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	15 530	3 960		19 490
Immobilisations corporelles	2 074	2 159		4 233
Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>17 604</b>	<b>6 119</b>		<b>23 723</b>

##### *Amortissements*

Immobilisations amortissables	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	15 096	1 294		16 390
<b>TOTAL I</b>	<b>15 096</b>	<b>1 294</b>		<b>16 390</b>
Terrains				
Constructions				
sur sol propre				
sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériel, outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique	1 228	881		2 109
Emballage récupérables et divers				
<b>TOTAL II</b>	<b>1 228</b>	<b>881</b>		<b>2 109</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II)</b>	<b>16 324</b>	<b>2 175</b>		<b>18 499</b>

## ANTICOR

### *Etat des créances et charges constatées d'avance*

Créances	Montant brut	Echéances jusqu'à 1 an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé:</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres créances			
<b>Créances de l'actif circulant:</b>			
Créances usagers			
Autres créances	35 088	35 088	
<b>Charges constatées d'avance</b>	2 095	2 095	
<b>TOTAL</b>	<b>37 182</b>	<b>37 182</b>	

### *Etat des produits à recevoir*

Produits à recevoir	Montant
Participations ou immobilisations financières	
Produits d'exploitation	
Subventions/financements	
Autres produits à recevoir	1 256
<b>TOTAL</b>	<b>1 256</b>

**Annexe association (suite)****NOTES SUR LE BILAN PASSIF*****Fonds propres***

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise Dont générosité du public					
Fonds propres avec droit de reprise Dont générosité du public					
Ecart de réévaluation Dont générosité du public					
Réserves Dont générosité du public					
Report à nouveau Dont générosité du public	285 640	288 249			573 890
Excédent ou déficit de l'exercice Dont générosité du public	288 249	-288 249	78 853		78 853
<b>Situation nette</b>	<b>573 890</b>		<b>78 853</b>		<b>652 743</b>
<b>Situation nette dont générosité du public</b>					
Fonds propres consomptibles Dont générosité du public					
Subventions d'investissement Dont générosité du public					
Provisions réglementées Dont générosité du public					
<b>TOTAL</b>	<b>573 890</b>		<b>78 853</b>		<b>652 743</b>
<b>TOTAL dont générosité du public</b>					

***Analyse des fonds dédiés***

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de

## ANTICOR

projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après comportant les montants suivants :

- les sommes inscrites à l'ouverture et à la clôture de l'exercice en « fonds dédiés » ;
- les reports en fonds dédiés ;
- les fonds dédiés utilisés comprenant les remboursements aux tiers financeurs ;
- les transferts entre fonds dédiés ;
- les fonds dédiés correspondant à des projets pour lesquels aucune dépense significative n'a été comptabilisée au cours des deux derniers exercices.

Variation des fonds dédiés	A l'ouverture	Reports	Utilisations : Montant global	Utilisations : Dont remboursements	Transferts	A la clôture : Montant global	A la clôture : Dont fonds à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation Contributions financières d'autres organismes Ressources liées à la générosité du public	0					0	0
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>					<b>0</b>	<b>0</b>

Il n'existe pas de fonds dédiés sur l'exercice 2022.

### Etat des dettes et produits constatés d'avance

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	26 623	26 623		
Dettes fiscales et sociales	45 361	45 361		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	172	172		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>72 156</b>	<b>72 156</b>		

## ANTICOR

### *Charges à payer par poste de bilan*

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs	11 341
Dettes fiscales et sociales	4 985
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>16 325</b>

**Annexe association (suite)****NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT***Tableau relatif aux produits et charges exceptionnels*

	<b>Net</b>
<b>Produits exceptionnels</b>	4 850
Sur opérations de gestion	
Produits de cession des éléments d'actif	
Produits sur exercices antérieurs	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
<b>Charges exceptionnelles</b>	1 148
Sur opérations de gestion	1 148
Valeurs nettes comptables des éléments d'actif cédés	
Dotations aux provisions	
Charges sur exercices antérieurs	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>3 702</b>

Eléments significatifs ou importants à mentionner :

Néant

## Annexe association (suite)

### AUTRES INFORMATIONS

#### *Engagements pris en matière de pensions, retraite et engagements assimilés*

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

#### *Rémunération des cadres dirigeants*

Au sein de l'association, le montant des rémunérations et avantages en nature des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés visés par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif s'élève à 0.

#### *Effectif moyen*

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres	1	
Non cadres	4	
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>0</b>

#### *Nature et évaluation des contributions volontaires*

L'importance et la nature des contributions volontaires ont été revues en application du règlement 2018-06. Compte tenu de leur caractère significatif, elles ont été valorisées et comptabilisées.

Leur montant est évalué à 213 164 - sur la base du temps passé (13 280 heures), valorisé au SMIC

## ANTICOR

horaire (11,07~/h) majoré de 10% au titre des congés payés et de 35% au titre des charges sociales.

Le temps passé se décompose ainsi :

Heures passées pour les réunions du Bureau et du Conseil d'Administration : 1 053 h

Heures passées par les référents et autres intervenants bénévoles : 12 227 h

Les contributions volontaires en nature comprennent les éléments suivants :

- Bénévolat (avec le temps passé par les administrateurs) : 213 164 ~
- Mise à disposition du personnel à titre gratuit pour un montant de 0 ~ ;
- Mise à disposition de locaux à titre gratuit pour un montant de 0 ~

### ***Honoraires du commissaire aux comptes***

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes liés à sa mission de contrôle légal des comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élèvent à 5 136 ~:

- 5 136 ~ au titre de la mission légale de contrôle des comptes
- 0 ~ au titre des Services autres que la certification des comptes (SACC)

## **ENGAGEMENTS HORS BILAN :**

Engagements financiers : Néant

Dettes garanties par des suretés réelles : Néant

Engagements reçus des donateurs : Néant

## ANTICOR

### Informations spécifiques relatives aux entités faisant appel public à la générosité Compte de résultat par origine et destination (CROD)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	173 065	173 065	228 615	228 615
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	361 330	361 330	401 181	401 181
- Legs, dotations et assurances vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public				
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	7 986		17 829	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>			7 700	7 700
<b>TOTAL</b>	542 381	534 395	655 325	637 496
<b>CHARGES PAR DESTINATION 1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	282 339	282 339	149 098	
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres				
Organismes agissant à l'étranger				
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	67 549	67 549	12 409	
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	113 640	113 640	204 506	
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>			1 063	
<b>5 - IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>				
<b>TOTAL</b>	463 528	463 528	367 076	0
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	78 853	70 867	288 249	637 496

## ANTICOR

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat	213 164	213 164		
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>			268 522	268 522
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	213 164	213 164	268 522	268 522
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France	164 159	164 159		
Réalisées à l'étranger				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	49 005	49 005	268 522	268 522
<b>TOTAL</b>	213 164	213 164	268 522	268 522
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	0	0	0	0

## ANTICOR

### Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

EMPLOIS DE L'EXERCICE		
	EXERCICE N	EXERCICE N- 1
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées par l'organisme	282 339	149 098
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	67 549	12 409
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	113 640	204 506
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	463 528	366 013
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECiations</b>		1 063
<b>5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>70 867</b>	<b>262 720</b>
<b>TOTAL</b>	<b>534 395</b>	<b>629 796</b>

## ANTICOR

RESSOURCES DE L'EXERCICE		
	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie	173 065	228 615
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	361 330	401 181
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>534 395</b>	<b>629 796</b>
<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECiations</b>		
<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>		
<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b><u>534 395</u></b>	<b><u>629 796</u></b>

<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	262 720	
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	70 867	262 720
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)</b>	<b>333 587</b>	<b>262 720</b>

## ANTICOR

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE N	EXERCICE N- 1
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France	164 159	268 522
Réalisées à l'étranger		
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	49 005	
<b>TOTAL</b>	213 164	268 522

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
Bénévolat	213 164	268 522
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
Bénévolat Prestations en nature Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	213 164	268 522

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE N	EXERCICE N- 1
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	0	7 700
(-) Utilisation		-7 700
(+) Report		
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	0	0

Remarque : Concernant le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER), il a été considéré que la totalité des encaissements des cotisations et dons relatifs au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 générés sur l'ancienne plateforme de collecte AGELANA correspond à des dons, dans la mesure où il n'était pas possible d'avoir une distinction précise à ce niveau. De ce fait, le CER est partiellement erroné du fait de la non-réception de la répartition des financements sur l'ancienne plateforme de collecte.